



SOUTIEN POUR MYLENE

Notre collègue Mylène s'interroge publiquement le 31 mai 2016, dans le cadre de son mandat syndical, sur les risques de dérives de nos missions, en matière de lutte contre le terrorisme.

En réponse, le DI de Toulouse la convoque à une Commission de discipline prévue le 13 décembre 2016 !!!

Qu'en est-il de la liberté d'expression ?

Qu'en est-il de la liberté syndicale ?

Qu'en est-il de nous, les CPIP ?

La section CGT du SPIP d'Albi condamne cette pratique d'un autre âge, et affirme sa solidarité à notre collègue Mylène!

Albi, le 16 novembre 2016